



N°78- Mai 2017 -

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 29 mai 2017

Les délibérations dans leur intégralité peuvent être consultées sur le site internet de la commune ou sur le panneau d'affichage

Restaurant scolaire : choix des prestataires pour l'année 2017/2018

Les contrats des prestataires du restaurant scolaire (transport et restauration) arrivant à échéance en juillet, il convient de les renouveler. Le conseil Municipal a décidé de reconduire les entreprises sélectionnées en 2016-2017, à savoir :

- Mugler pour le transport, au même prix que l'année précédente, soit 90,07 € TTC par jour.
- Dupont Restauration pour la fourniture des repas avec une hausse maximale des prix de 1% soit 2,85 € TTC pour les maternelles ; 3,11 € TTC pour les primaires et 3,50 € TTC pour les adultes. Les repas seront toujours composés de 4 éléments dont un bio.

Extension du réseau d'assainissement Rue des Vergers

Vu le projet de construction d'une maison individuelle donnant sur la rue des Vergers sur un terrain classé dans la zone constructible du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de retenir l'entreprise Wicker pour les travaux d'assainissement pour un montant estimé à 13 654 € HT.

Recensement de la population 2018 : désignation d'un coordonnateur communal

Le Maire indique que les opérations de recensement de la population pour la commune de Minversheim se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2018, suite à la nouvelle procédure mise en place depuis 2004 par l'INSEE. Dans un premier temps, il faut nommer un agent pour coordonner les opérations de recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a retenu la secrétaire de Mairie, Sandrine SNEIJ pour assurer cette mission.

Demande de subvention pour voyage scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 32,50 € pour Océane Zaepfel, domiciliée 16 Rue du Faubourg, ayant participé au voyage à Rome.

Divers

Les dossiers d'inscription au restaurant scolaire

pour l'année 2017/2018 sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

Ils sont à retourner au secrétariat de mairie
au plus tard le 30 juin 2017.

Les enfants seront accueillis dans la limite des places disponibles.



Jeux Intervillages à Hohatzenheim

Cette année les Jeux Intervillages auront lieu le **dimanche 25 juin 2017 à Hohatzenheim**, Commune de WINGERSHEIM les 4 BANS

Venez nombreux soutenir notre équipe !

Fête d'été des pompiers

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Minversheim, vous invite à sa fête d'été le samedi 8 juillet 2017 à partir de 18h30 à la salle polyvalente. La soirée sera animée par l'orchestre « Pêche d'Enfer » et vous pourrez déguster de savoureuses tartes flambées, ou autres merguez et knacks.

Pour tous renseignements merci de contacter : M. Christophe MATTER au 03.88.68.44.13

Cérémonie de commémoration du 14 juillet 2017

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet 2017, à **11h15** après l'allocution de M. le Maire, une gerbe sera déposée au monument aux morts. Cette cérémonie, rehaussée par la présence du Corps des Sapeurs-Pompiers de Minversheim et de l'entente musicale Double M, sera suivie du verre de l'amitié offert à toute la population à la salle polyvalente, rue du Stade.

Stationnement aux abords des écoles

Rappel : Pour la sécurité de tous, il est interdit de stationner son véhicule rue Haute aux heures d'entrées et de sorties des élèves, et encore moins sur les passages piétons aux abords des écoles.

Des contrôles de gendarmerie seront réalisés prochainement.



Interdiction de faire du feu



Conformément à la circulaire du 18 novembre 2011, et en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, le brûlage de déchets verts est interdit car il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie

Merci de bien vouloir faire preuve de civilité en respectant cette disposition.

Communiqué de la Préfecture : Certificat « Qualité de l'air »

La circulation routière est l'une des causes de la pollution atmosphérique. Dans ce cadre là, le certificat « qualité de l'air » permet à l'Etat ou aux collectivités territoriales de moduler les dispositifs applicables aux véhicules, en particulier les conditions de circulation, afin de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants pour réduire l'impact sur la santé de la population.

Les véhicules sont répartis en six classes environnementales identiques pour l'ensemble du territoire, les plus polluants n'étant pas éligibles au certificat « qualité de l'air ».

La classification est fonction du type de véhicule et est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

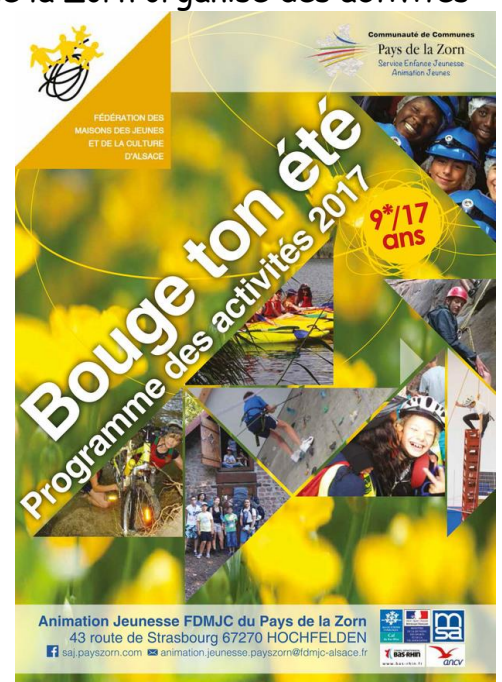
Pour obtenir le certificat " qualité de l'air " au prix de 4,18 € pour votre véhicule ou simplement des informations complémentaires, il suffit de vous connecter à l'adresse suivante :

<https://certificat-air.gouv.fr>

Animation jeunesse CCPZ : Bouge ton été 2017

Le service animation de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn organise des activités pour l'été 2017 du 10 juillet au 18 août avec :

- un centre de loisirs fonctionnant durant **5 semaines** à Schwindratzheim
 - **11 semaines** de séjours répondant principalement aux objectifs communs entre **la CCPZ, l'AIPZ et l'AJ** de sensibilisation à l'environnement (des camps d'éco-mobilité ; des séjours à la ferme, des séjours favorisant des activités extérieures...)
- **4 stages** thématiques allant de l'équitation au traditionnel projet cinéma
- **13 soirées** « familles » partageant des activités ou à la rencontre des exploits de leurs enfants (raids aventures, projet danse...)



Pour plus de renseignements : <http://saj.payszorn.com/programme-de-l-ete,106980,fr.html>

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>



Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Annette Epp 06.32.53.04.60

annetteepp@free.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompier : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09